

Le règne de Louis-Philippe est un point de départ dans l'histoire des embellissements de la cité lyonnaise. Jusqu'alors, si nous en exceptons l'établissement du chemin de fer de Lyon à Saint-Etienne, les embellissements s'étaient traduits uniquement par des transformations de quartier ou par des édifications de monuments publics. A partir de 1830, de nombreuses créations de services publics viennent augmenter le bien-être et l'hygiène de la population et par là contribuer à l'embellissement de la cité.

C'est ainsi qu'au lendemain de la Révolution de Juillet s'établit la première compagnie d'éclairage par le gaz. Jusqu'alors, les maisons particulières et voies publiques étaient éclairées par des lanternes avec lampes à huile. Dans les voies publiques, ces lanternes, jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, étaient suspendues à des cordes tendues au travers de la rue ; ce ne fut qu'en 1768 que furent installés les premiers réverbères. Vers la fin du règne de Charles X, un ingénieur nommé Jules Renaux établit, en 1827, rue Tupin-Rompu un petit gazomètre, le premier qu'on ait vu à Lyon, et tenta un essai d'éclairage par le gaz dans le passage de l'Argue récemment ouvert. Ce nouveau système d'éclairage encore inconnu des Lyonnais fut certainement une des principales causes de la grande vogue dont jouit ce passage à ses débuts. Néanmoins les Lyonnais furent assez longtemps réfractaires à ce progrès. On a vraiment peine à croire aujourd'hui qu'une véritable opposition s'éleva nettement contre l'éclairage par le gaz à son apparition. Le fait est pourtant certain. La première compagnie d'éclairage par le gaz ne commença guère à fonctionner que huit ans après la tentative de l'ingénieur Jules Renaux, en 1835 ; elle avait son usine à Perrache et ses bureaux rue des Célestins, 5. Le prix de l'abonnement pour les particuliers était de 42 francs l'an pour un seul bec pouvant éclairer huit heures par jour. Les premiers réverbères à gaz éclairant la voie publique furent placés à titre de réclame contre la façade de la maison Livet, marchand de papiers peints, quai Tilsitt ; puis furent également éclairés suivant le nouveau système : l'Hôtel de Ville, la Préfecture, la place des Jacobins et la place Bellecour. En 1842, une nouvelle compagnie s'établissait à la Guillotière qui obtenait l'adjudication de l'éclairage de la ville.